



© CD36

TOURISME

Pose de la première pierre de la passerelle himalayenne

La première pierre de la passerelle himalayenne entre Cuzion et Baraize a été posée ce lundi 19 février 2024. Un projet innovant porté par le Syndicat Mixte du Lac d'Éguzon et de sa Vallée pour promouvoir le développement des loisirs et du tourisme dans la Vallée de la Creuse. L'originalité de ce lien piéton entre les deux rives saura sans aucun doute séduire les touristes et randonneurs !

Publié le 19 février 2024

Enjeux du projet

Afin d'accentuer son rôle en matière de solidarité territoriale et de poursuivre ses actions pour conforter l'attractivité de l'Indre, le Département a lancé en 2022 un appel à projets, "Demain le Tourisme pour l'Indre", pour une période de trois ans et doté d'une enveloppe d'un million d'euros.

Le projet porté par le Syndicat Mixte du Lac d'Éguzon et de sa Vallée a pour objet de promouvoir le développement des loisirs et du tourisme du site du lac d'Éguzon et de sa vallée ainsi que l'étude, la gestion et la réalisation de l'aménagement touristique de l'aire géographique concernée (Badecon-le-Pin, Baraize, Ceaulmont, Cuzion, Éguzon-Chantôme, Gargillesse et Saint-Plantaire)

La Vallée de la Creuse est un élément majeur du paysage touristique indrien et l'itinérance douce fait partie des activités les plus pratiquées sur ce territoire.

Pour mémoire et dans ce cadre, une première aide de 498.000 euros a été apportée au Syndicat Mixte de Valorisation du train touristique Argy-Valençay porteur d'un projet global et pluriannuel. Le bilan des premières actions réalisées indique la pertinence des investissements faits dans ce cadre.

Objectifs du projet

Encourager sur notre territoire l'émergence de projets touristiques structurants et innovants dans le domaine des activités de loisirs afin de développer notre offre.

Développer "un tourisme au rythme de la nature", en créant une passerelle himalayenne entre les deux rives de la Creuse, au niveau du moulin de Châteaubrun et de la plage de Montcocu, situés sur les communes de Cuzion et de Baraize.

Restaurer le passage du point de vue piétonnier de l'ancienne écluse de Châteaubrun, raccordant le gîte de Châteaubrun et le chemin de randonnée à la plage de Montcocu et son restaurant.

En effet, la rivière Creuse crée une "rupture" dans l'offre touristique entre les deux rives. Le lien piéton apporté par la passerelle consolidera la mobilité douce et les activités de pleine nature. De plus, sa conception et son originalité seront certainement déclencheur de visites et de séjours.

Description du site

Le site se situe à cinq kilomètres en aval du barrage d'Éguzon. Il s'agit ici de relier les deux rives de la Creuse. La maîtrise foncière appartient aux communes du syndicat. Le site est accessible de part et d'autre par des voies revêtues.

Côté Baraize, le site propose une plage appréciée pour son cadre naturel et son calme. Plusieurs activités nautiques non motorisées et de plein air peuvent y être pratiquées : baignade, location de matériel nautique, jeux, etc.. Cette plage dispose également d'un restaurant avec terrasse ouvert tous les jours en saison et d'un camping composé de plusieurs chalets de bois avec aire de stationnement.

Côté Cuzion, le Moulin de Châteaubrun a été réaménagé en gîte de groupe. Les vestiges d'un château fort de la fin du XIIe siècle, inscrit aux Monuments Historiques, surplombe l'ensemble. La largeur de la rivière Creuse est ici d'environ 80 mètres.

Implantation du projet

Cet aménagement prend place dans plusieurs secteurs écologiques protégés témoignant de la qualité de la biodiversité du lieu. Le projet prend en compte des enjeux environnementaux, paysagers et patrimoniaux. Un des objectifs premiers est que la passerelle s'intègre au mieux dans son environnement.

Sa construction, ses accroches et ses accès devront prendre en considération son environnement : c'est pourquoi, l'ouvrage a été pensé pour limiter cet impact en le connectant avec des cheminements déjà existants. Le choix de l'implantation a également obéi à cette volonté d'intégration douce sans création d'accès supplémentaires donc tout en permettant un par voies carrossables.

Enfin, la topographie adaptée permet de créer des vues dégagées, notamment de la passerelle, et d'arriver au même niveau sur les deux berges tout en survolant les sentiers de randonnée situés de chaque côté des rives.

Conception architecturale

La proposition structurelle de la passerelle suspendue de type himalayenne est adaptée au "contexte" paysagé du site ; elle s'intègre facilement et souvent "valorise" le paysage en le soulignant. Elle mesurera 151 mètres.

Ce type de passerelle porte une image de légèreté, de transparence, adaptée au caractère naturel, presque sensible du cadre. Depuis les berges et depuis la passerelle, des vues dégagées permettront aux utilisateurs une immersion dans le paysage. Par ailleurs, le choix des matériaux (garde-corps, caillebotis ajourés, suspentes rigides en acier...) viendront renforcer la légèreté et la transparence de l'ouvrage dans le paysage.

Financement de l'opération

Face à l'excellence du projet et son apport en matière de développement touristique du territoire le Département, le 17 novembre 2023, a décidé de soutenir l'action du Syndicat Mixte du Lac d'Éguzon et de sa Vallée en l'accompagnant à hauteur de 400.000 euros, soit environ 37 % du coût total. Le plan de financement du projet se présente ainsi :

État : 270.000 €
Région Centre-Val de Loire : 199.000 €
Département de l'Indre : 400.000 €
Autofinancement : 217.753 €
Coût total (H.T.) : 1.086.753,40 €.



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36